

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	ARTS, LETTRES, LANGUES					M2
Mention :	LANGUES ET CULTURES ETRANGERES					
Spécialité :	Recherche : Etudes anglo-germaniques					
Volume horaire étudiant :	100 h		h	h	h	100 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	en français		et en anglais ou en allemand selon la spécialisation			

Contacts

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p>Pour l'anglais : Sylvie CRINQUAND Faculté des Lettres, Bureau R29 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.56.68 sylvie.crinquand@u-bourgogne.fr</p> <p>Pour l'allemand : Jean-Luc GERRER Faculté des Lettres, Bureau 133 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.56.62 jean-luc.gerrer@u-bourgogne.fr</p>	<p>Valérie CHAPOTOT Faculté des Lettres, Bureau 162 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.39.61 valerie.chapotot@u-bourgogne.fr</p>
Composante(s) de rattachement :	U.F.R. Langues et Communication

Objectifs de la formation et débouchés

- **Objectifs**

Initiation à la recherche.
 Renforcement des connaissances dans le domaine des langues et cultures étrangères.

- **Débouchés**

Métiers de l'enseignement (secondaire et supérieur).
 Métiers de la culture.

Modalités d'admission

I. Conditions d'accès :

1) avoir validé une première année de master ou être titulaire d'un diplôme susceptible d'être reconnu équivalent, correspondant au moins à un niveau bac+4,

2) obtenir l'accord d'un enseignant directeur de recherches (voir liste ci-dessous).

L'obtention de ce double accord est fonction des résultats du cursus antérieur, de la qualité du travail de recherche réalisé dans le cadre de la maîtrise ou de la 1^{ère} année de master ou du diplôme reconnu équivalent, de la validité du projet de recherche proposé.

Dossier de candidature:

- Les étudiants n'ayant pas effectué leur cursus universitaire à l'université de Bourgogne sont invités à constituer un dossier comprenant :

- une note brève de présentation du projet de recherche,
- un curriculum vitae universitaire,
- un document attestant la validation de la 1^{ère} année de master ou l'obtention d'une maîtrise,
- un exemplaire du mémoire réalisé dans le cadre de ces mêmes années d'études.

- Les candidats titulaires de diplômes étrangers devront prendre contact avec le secrétariat du diplôme en vue de constituer un dossier spécifique qui sera soumis à la commission d'équivalence.

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou adressés, au plus tard fin septembre, à :

Faculté des Lettres
 Scolarité Master 2
 Bureau 162
 2 boulevard Gabriel
 21000 DIJON

- Les étudiants préalablement inscrits à l'université de Bourgogne prendront directement contact avec le directeur de recherche de leur choix en vue d'obtenir une autorisation d'inscription. Cette autorisation sera enregistrée sur un document que les étudiants pourront retirer au service scolarité.

Organisation et descriptif des études :

SEMESTRE 3

Intitulés et nature des UE	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type d'examen			
	CM	TD	TP			Coef. CC	Coef. CT	Coef. EP	Total coef.
UE1 Travail d'Etude et de Recherche					20		4		
UE2 Enseignements fondamentaux : Tous les enseignements de cette UE sont obligatoires	50				10	2			
TOTAL SEMESTRE	50				30				6

SEMESTRE 4	
-------------------	--

Intitulés et nature des UE	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type d'examen			
	CM	TD	TP			Coef. CC	Coef. CT	Coef. EP	Total coef.
UE1 Travail d'Etude et de Recherche					20		4		
UE3 Enseignements optionnels : Tous les enseignements sont obligatoires	50				10	2			
TOTAL SEMESTRE	50				30				6

Liste des enseignements communs aux deux langues, proposés dans le cadre de l'UE2.

- Théories littéraires (structuralisme, réception par le lecteur, théories du genre) : Madame CAMUS, Madame LIARD, Monsieur BONNET et Madame BORT
- Théorie de la recherche en civilisation : Madame COLLIER
- Théories linguistiques : Monsieur DANIELS et Monsieur RATIE

Liste des enseignements proposés dans le cadre de l'UE3.

- Etudes anglophones

L'écriture intime : Madame BORT, Madame CRINQUAND et Monsieur DANIELS
Littérature, art et genre : Madame CAMUS
Anglicité et britannicité : Madame COLLIER et Monsieur NIEMEYER

- Etudes germaniques

Linguistique : Monsieur GAUTIER
Littérature contemporaine : Madame LIARD, Mademoiselle MERY, Monsieur GERRER
Littérature et histoire des idées du XIXème : Mademoiselle MERY
Civilisation : Monsieur FRITZ Taubert

Directeurs de recherches

- Etudes anglophones

- Agnès Alexandre-Collier : Civilisation britannique contemporaine.
- Françoise Bort : Littérature britannique du XXe, modernisme, histoire des revues littéraires
- Marianne Camus : XIXè siècle anglais, écriture féminine.
- Sylvie Crinquand : Littérature anglaise du XVIIIè siècle. Romantisme anglais. Littérature intime. Autobiographie. Littérature écossaise.
- Henry Daniels : Phonologie/Phonétique. Linguistique indo-européenne. Lexicologie (en particulier : argot historique). Vieil anglais/Moyen anglais. Langue/Culture/Histoire 1914-1918. Onomastique (anthroponymie et toponymie).
- Mark Niemeyer : littérature et histoire américaines du dix-neuvième siècle ; le romantisme et la « Renaissance américaine » ; Herman Melville ; nationalisme culturel ; image de la technologie et de la science dans la littérature américaine.
- Michel Ratié : Linguistique de l'énonciation.

Pour tout sujet non inclus dans cette liste, merci de vous adresser à la responsable du M2.

- Etudes germaniques

- Jean-Luc Gerrer : Littérature du XX^e siècle. Civilisation et histoire allemande. Provinces de l'Est.
- Véronique Liard : Littérature contemporaine. Psychologie. Psychanalyse.
- Marie-Claire Mery : Littérature, littérature féminine et épistolaire, histoire de l'art.
- Mademoiselle MERY : Littérature et histoire des idées du XIX^eme
- Monsieur FRITZ Taubert : Civilisation

D'autres domaines sont couverts par les enseignants-chercheurs. Pour plus d'information, prendre contact pour avis sur le projet de recherche avec le responsable de la spécialité.

LABORATOIRES D'ACCUEIL

EA 4182 Centre Interlangues, Texte, Image, Langage.

Modalités de contrôle des connaissances

1 – Régime général

N.B. : la réussite à l'agrégation de la discipline dispense de l'obtention des UE2 et 3.

1.1 - Sessions d'examen

Une session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage en septembre.

2 - Validation du M2

2.1 - Capitalisation

Tout élément ayant une valeur en Crédits Européens est capitalisé, c'est-à-dire définitivement acquis et donc conservé d'une session d'examen à l'autre et, éventuellement, d'une année à l'autre, si sa note est supérieure ou égale à 10/20 ou si l'élément supérieur (bloc d'enseignements, UE, semestre) dont il est partie est lui-même validé. Auquel cas, l'examen correspondant ne peut pas être repassé.

Aucun élément ayant une note inférieure à 10/20 ne peut être conservé si l'élément de degré supérieur n'est pas acquis. Et l'examen correspondant doit donc être repassé.

Tout élément affecté d'une valeur en Crédits Européens (ECTS) permet à l'étudiant qui le valide d'acquérir les crédits européens correspondants.

2.2 - Compensation

La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des UE du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est égale ou supérieure à 10.

Une compensation sera calculée entre les deux semestres de la même année.

Le M2 est validé si la moyenne des 2 semestres est égale ou supérieure à 10 sur 20.

